

Qu'elle est belle ma vallée

Dix ans tout rond que la Région wallonne se donne pour défi de mettre des rivières « sous contrat ». Aujourd'hui, treize bassins sont engagés dans cette démarche. Chacun à sa façon, mais avec pour mots d'ordre communs la participation, la concertation et l'écoute, la restauration à long terme, la responsabilisation. Pas de doute, le développement durable s'invite dans nos vallées...

L'ARGENTINE, le Nil, le Train... Ici, les rivières portent des noms à faire rêver les voyageurs. Ici, c'est le bassin de la Dyle, dans le Brabant wallon. Dans ce joli coin vallonné de Wallonie, des habitants ont rêvé d'une gestion durable des cours d'eau. « Après le sommet de la Terre de Rio, le Centre culturel du Brabant wallon (CCBW) et des associations du cadre de vie ont réfléchi à un projet qui s'inspire des résolutions de Rio pour concrétiser ces idées dans la province », raconte Jean-Marie Tricot, coordinateur du contrat de rivière de la Dyle. Finalement, ils ont retenu le thème de l'eau. À l'époque, l'idée des contrats de rivière était dans l'air, avec la mise en place d'une circulaire de la Région wallonne en 1993. L'occasion était trop belle : le CCBW décidait alors de se lancer dans l'aventure pour le bassin de la Dyle.

Tous autour de la table

Quand on y réfléchit bien, une foule de personnes sont concernées d'une façon ou d'une autre par un même cours d'eau : pêcheurs, kayakistes, entreprises, riverains, agriculteurs, gestionnaires publics des cours d'eau (communes, région avec plusieurs ministères concernés, province), associations de la nature, intercommunales d'épuration et de distribution, etc.

L'objectif d'un contrat de rivière est de réunir des représentants de tous ces acteurs pour restaurer et gérer en partenariat « leur » cours d'eau. « Rien que de mettre les "gestionnaires" autour de la même table et d'arriver à se mettre d'accord sur la façon dont on va gérer le cours d'eau, c'est déjà un grand pas - explique Jean-Marie TRICOT. - Ici, il y avait des contacts fréquents entre les communes et la province, en revanche, la communication entre la région et les deux autres niveaux de pouvoirs était moins présente; d'une commune à l'autre, les façons d'aborder les travaux liés à l'eau étaient différentes. Le but maintenant est d'avoir une vision commune sur certains objectifs, notamment en faisant attention aux conséquences de travaux humains sur l'écosystème rivière. »

Pour Jean-Marie TRICOT, le fait que la coordination soit assurée par un centre culturel constitue une des spécificités du contrat de rivière de la Dyle. « L'aspect participatif, la sensibilisation et l'information sont dans notre cas particulièrement importants; c'est moins marqué, par exemple, dans un contrat de rivière comme celui de la Sambre, coordonné par une intercommunale, avec des objectifs et des fonctionnements probablement autres. Et c'est une bonne chose que tous les contrats de rivière ne soient pas coulés dans le même moule. »

Responsabiliser les acteurs locaux

En effet, si la circulaire impose des étapes et des finalités communes à tous les contrats wallons, chacun d'entre eux s'adapte aux réalités locales. Ainsi, dans les bassins de la Dendre ou de la Sambre, les milieux industriels sont très impliqués dans le contrat de rivière. « Chez nous - explique Jean-Marie TRICOT - le bassin se distingue surtout par une forte densité de population et une importante pression urbanistique. Du coup, nous avons entrepris beaucoup d'actions pour en limiter les conséquences : restauration de la qualité des eaux, réhabilitation des berges et sensibilisation des riverains. Pour ce dernier point, le but est de responsabiliser les acteurs locaux à la gestion de leur patrimoine. Alors, on incite les communes - de préférence en partenariat avec les associations locales - à informer les habitants. Au niveau de la coordination du contrat de rivière, on ne peut pas aller voir chaque riverain; on ne s'en sortirait pas. En



Une foule de personnes sont concernées d'une façon ou d'une autre par un même cours d'eau. L'objectif d'un contrat de rivière est de réunir tous ces acteurs pour le restaurer et le gérer en partenariat.

revanche, on a mis au point des supports de communication, comme une exposition, des dépliants d'information que nous mettons à disposition. »

Des citoyens plus éveillés

Et pour les écoles? « Nous avons créé notre propre structure d'animation - expose Jean-Marie TRICOT. - Cela a débouché sur une campagne pour les écoles, l'année passée. Mais malheureusement, on ne peut pas le refaire chaque année parce que ça prend énormément de temps. En tout cas, cette action a eu beaucoup de succès. » Ce n'est pas Madame TRECK de l'école communale de Wavre qui viendrait démentir ce propos. Avec sa classe de 4^e, elle a participé à toutes les animations : détermination du degré de pollution d'une source à l'aide de végétaux et de macro-invertébrés pêchés, sauvetage de batraciens, découverte des cantonniers de rivière, analyse du taux de nitrates d'un cours d'eau. « À partir de ces animations, les retombées pédagogiques portaient tous azimuts, aussi bien en maths, en français, en éveil, notamment géographique - raconte l'enseignante. - Nous avons embrayé pour parler de l'eau dans notre corps, sur le globe terrestre, pour se rendre compte que c'est vraiment quelque chose de vital. Et aussi qu'on va droit à la catastrophe par rapport aux ressources en eau potable : je n'ai pas peur de leur dire, je pense que c'est un public réceptif. Je pense que grâce à des actions de ce type, ces enfants seront des citoyens plus éveillés, qu'ils auront acquis d'autres attitudes par rapport à l'environnement. » On ne pourrait faire plus plaisir à l'équipe de coordination du contrat de rivière de la Dyle...

Nathalie PINSON

Contrat de rivière Dyle et affluents, 3 rue Belotte à 1490 Court-Saint-Etienne (010 62 10 50).

http://mrw.wallonie.be/dgrne/contrat_riviere/ (081 33 50 50) pour avoir la liste et les coordonnées de tous les contrats de rivière de Wallonie.